

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP .5.5..! /...T./2018-2019 POUR LA TRANSFORMATION DU BLOC DE M.I EN CONCEPT V.I.P DESTINE A L'HOPITAL DU CINQUANTENAIRE: NATWE TURASHOBOYE DE KARUSI

Date de publication : 12 / 03 / 2019

Date d'ouverture des offres: 02/ 04 / 2019

L'hôpital du cinquantenaire : NATWE TURASHOBOYE de KARUSI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des travaux de réhabilitation d'un bloc de la Médecine interne à l'hôpital du cinquantenaire :NATWE TURASHOBOYE DE KARUSI selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

1. OBJET

Le marché est constitué de trois lot et l'hôpital du cinquantenaire de KARUSI considérera le soumissionnaire le moins disant pour tous les lots et ayant proposé une période d'exécution plus courte.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres, exercice 2018-2019.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) et les travaux doivent être exécutés dans un délai maximum de trois (3) mois calendrier.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes morales, participation à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires (consortium) et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Les candidats concernés par les règles d'incapacités prévues par le code des marchés publics ne peuvent pas participer à l'appel d'offre.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12heures 00 et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- Quartier KIGOMA
SISE A KARUSI CENTRE
Mail:hopitalkarusi@yahoo.fr
Tél. (257) 69435 861
(+257)69 435863

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'hôpital du cinquantenaire moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **DEUX CENT MILLE FBU (200 000 FBU)**

dont la moitié sur le compte N0 1123/170 ouvert à la BRB au nom de l'hôpital de 3^e référence de KARUSI et l'autre moitié au compte NO 1101/001.04, ouvert à la BRB, intitulé compte de transit des recettes non fiscales

Toute question concernant le présent appel d'offre doit être adressée par écrit au Médecin Directeur de l'hôpital du cinquantenaire en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, 10 jours avant la date limite de dépôt des offres.

6. VISITE DU SITE

Une visite guidée du site où sera érigé ce bâtiment sera organisée à l'intention des candidats soumissionnaires en date du 19/03/2019 à 8 heures précises.

7. (CAUTION) GARANTIE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée, pour toutes les commandes est de **un million deux dix mille** de francs Burundi (1.210.000 BIF)

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée ou toute autre institution financière agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

8. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure portant la mention « **OFFRE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN BLOC DE LA MEDECINE INTERNE** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 02 / 04 / 2019 à 9 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 02/04 / 2019 à 9 heures. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 02/04 / 2019 à 9 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'hôpital du cinquantenaire en date et heure ci haut mentionnées. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis avec le procès verbal à la DNCMP pour une non objection.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance l'ouverture des offres .Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'autorité contractante .Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de (3) trois mois calendriers à compter de la date de la signature de la lettre de marché par toutes les parties.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie nationale

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié. Les entreprises locales bénéficieront d'une marge de préférence prévu par le code des marchés publics.

14. RECEPTION DES TRAVAUX

La Direction de l'hôpital du cinquantenaire mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des travaux conformément à l'offre.

La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'hôpital du cinquantenaire au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à KARUSI, le 11 / 03 / 2019

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HC

Dr BARIBARIRA Protais



SECTION I : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO)